

LA FAMILLE PASTORALE : METHODE TRADITIONNELLE

ET METHODE NOUVELLE : LE FICHIER - IMAGE.

par Bernard VOGLER

Nous avons entrepris l'étude de six cents pasteurs, luthériens et calvinistes, qui ont exercé leurs fonctions dans deux territoires de la rive gauche du Rhin entre 1556 et 1619 : il s'agit du duché de Deux-Ponts et du comté de Sponheim. Au cours de nos recherches sur la thèse d'Etat nous avons pu accumuler de nombreuses données sur la majorité de ces personnages.

Une étude traditionnelle de la famille s'avère malaisée, tant pour l'origine des femmes que pour le nombre des enfants et leur situation professionnelle. En général on se marie au moment de l'entrée en fonction. Dans la plupart des régions le mariage paraît avoir été bien accueilli par la population. Le mariage est fortement valorisé dans les sermons. L'origine des femmes est rarement connue : la moitié sont filles de théologiens, les autres se recrutent surtout dans le monde artisanal et dans le milieu des fonctionnaires, soit la petite bourgeoisie urbaine. La personnalité de ces femmes apparaît rarement dans les sources. Elles ne se différencient guère des autres femmes de la paroisse par leurs activités, sauf en général par leur culture.

Le nombre des enfants vivants varie selon les maladies ou les épidémies, le plus souvent le chiffre oscille entre 1 et 4, ce qui le rend comparable ou légèrement supérieur à celui des familles de laïcs. En général les pasteurs sont préoccupés de donner une éducation satisfaisante et chrétienne à leurs enfants, par souci religieux et par intérêt social, afin de leur assurer un métier satisfaisant. Le souhait des gens d'Eglise est de voir leurs fils embrasser la même carrière ou devenir enseignant ou entrer dans l'administration : l'exercice d'un métier manuel leur semble au contraire un recul sur le plan social. En fait la majorité des fils de pasteurs fait des études, certains les arrêtent en chemin et une proportion sensible d'entre eux doit finalement se satisfaire d'une situation sociale modeste dans la paroisse où leur père a longtemps exercé son ministère. Pour les filles il semble aussi y avoir plutôt un recul dans la hiérarchie sociale, et celles, assez nombreuses, qui peuvent épouser un jeune pasteur paraissent les plus privilégiées. L'éducation de ces enfants semble en général plus stricte que pour les autres de la paroisse.

Les ministres du culte semblent en général avoir un sentiment familial assez prononcé. L'amour conjugal apparaît surtout dans les annotations relatives au décès de la femme. Les disputes conjugales sont rarement un sujet de plainte écrite. Le sens de la famille s'exprime surtout dans l'intérêt porté aux enfants, et on peut le saisir à l'occasion des baptêmes et des décès. Mais la cellule familiale est fragile en raison des épidémies. Les remariages ne sont pas rares. Une solidarité assez forte se manifeste entre les familles pastorales, qui apparaît surtout dans le choix des parrains et dans les mariages, risquant même parfois de tourner à un certain isolement de la masse des fidèles et à un esprit de caste. Certaines dynasties deviennent même assez puissantes.

Mais on peut aussi exploiter les renseignements par des méthodes nouvelles, en particulier le fichier-image, mis au point par M. Bertin, directeur du Laboratoire de cartographie des Hautes - Etudes à Paris.

Il s'agit de porter sur des cartons de 5 cm de large, d'une épaisseur d'un millimètre et de longueur variable (60 cm dans notre cas) tous les renseignements intéressants de chaque personne. Dans le cas présent il s'agit de données suivantes : le temps d'abord, soit les années comprises entre 1556 et 1619 où les pasteurs ont exercé leur ministère. Puis nous avons indiqué les anciens catholiques, la mobilité (ceux qui ont changé de territoire), les motifs de révocation, la durée du ministère de 5 en 5 ans, le nombre de postes et la carrière (nature du poste de début, fin de la carrière en ville, dans la hiérarchie ou dans le bailliage d'origine). Pour les études nous avons noté le passage ou gymnase de Hornbach (le seul existant dans le duché de Deux-Ponts), les bourses universitaires, le titre de Magister, et les immatriculations universitaires en distinguant deux périodes pour les universités les plus fréquentées (Heidelberg, Strasbourg). Pour l'origine géographique nous avons divisé le duché en quatre bailliages et réparti les hommes selon des critères tantôt politiques, tantôt géographiques. Sur le plan social nous avons utilisé les mentions les plus courantes dans un souci de "rentabilité" en distinguant la profession du père, celle du beau-père, celle des fils et des gendres et en analysant le lieu de mariage. La partie la plus décevante est la partie économique, car nous sommes dans l'impossibilité d'évaluer les fortunes, de sorte qu'il a fallu se contenter de trois notations très sommaires : possède des biens, la femme possède des biens, et endetté. En plus ces derniers renseignements sont relativement rares.

Une fois le matériau préparé, ainsi que la légende, il s'agit de reporter sur chaque fiche les données. Pour cela il faut aménager une installation spéciale permettant de bien caler la fiche dans le sens de la hauteur contre la légende et de retranscrire sur l'épaisseur de la fiche, soit sur 1 mm de largeur, les données au crayon-feutre, sur une largeur de 4 à 5 mm, ce qui pour plusieurs centaines de fiches représente un travail long et minutieux.

Ensuite l'intérêt de cette méthode consiste à classer les fiches selon un thème donné, en opérant des regroupements empiriques à l'intérieur de chaque sous-groupe. Une photo permet ensuite une lecture nouvelle des résultats obtenus. Dans le cas présent, qui concerne les fils de pasteurs, on constate la forte proportion de pasteurs (77 contre 99 laïcs). Les artisans sont peu nombreux (8), tout comme les petits fonctionnaires (12) et les enseignants (10). Une forte proportion a fait des études (50), mais nous ignorons tout de leur future profession. Enfin 16 se sont fixés dans le village où exerçait leur père, probablement comme agriculteur ou artisan. Ce tableau fait donc apparaître à première vue le souci du clergé d'assurer à ses enfants une bonne scolarité, l'endogamie pastorale et un certain recul des enfants dans la hiérarchie sociale. Mais on peut affiner davantage les résultats : à l'intérieur de chaque groupe on peut classer les fiches selon des critères empiriques. On constate ainsi que les pères de fils pasteurs descendent souvent eux-mêmes de ministres du culte et que les beaux-pères de la même profession ne sont pas rares. Sur le plan géographique on constate que les pères sont issus de préférence de certaines régions et qu'en particulier ceux dont le père est né dans le bailliage de Deux-Ponts, soit à proximité de la "capitale", semblent privilégiés.

Les avantages de cette méthode ne sont pas négligeables : outre la lecture des faits bruts très faciles à saisir de cette façon, elle fait apparaître des rapports qui autrement n'apparaissent guère ou seulement de façon floue.

On constate ainsi que l'origine géographique détermine le choix des universités, l'importance des titulaires du diplôme de magister, la proportion des citadins et même l'origine sociale. Le passage par le gymnase de Hornbach influe sur le choix des universités, entraîne une mobilité très faible et la majorité de ceux qui y ont passé se fixent dans leur bailliage d'origine.

Cette méthode révèle aussi les particularités de certaines catégories : par exemple près de la moitié des pasteurs fils d'artisans sont nés dans un seul bailliage et les fils de cultivateurs sont tous issus du duché, n'entrent en fonction qu'après 1584 et exercent presque tous leur ministère dans leur bailliage d'origine.

Les inconvénients de la méthode ne sont pourtant pas rares. Elle n'est intéressante que pour un nombre moyen de 200 à 400 personnes. Au-delà le maniement du fichier devient trop complexe et la rentabilité diminue, car il faut tenir compte aussi du temps passé à faire des fiches. De plus ces fiches manquent de souplesse : on ne peut tout y mettre ; on ne peut y inscrire par exemple deux gendres ou deux fils qui ont exercé la même fonction. On est gêné aussi pour les classements, lorsqu'un pasteur a fréquenté plusieurs universités ou s'il a deux fils de profession différente. Par ailleurs cette méthode est loin d'apporter des révélations époustouflantes ; parfois elle ne fait que confirmer des constatations apparues ou du moins pressenties par une recherche plus traditionnelle. Une certaine modestie s'impose donc. Enfin, il existe le problème des lacunes : en raison des insuffisances des sources il reste bien des blancs qui peuvent fausser les idées d'ensemble.

En résumé, cette méthode est à recommander à titre d'échantillon pour des groupes sociaux peu nombreux, mais pour lesquels on dispose de séries continues ou du moins de renseignements abondants.

o o o o o o o o o

COMMUNICATION de M. VOGLER

DISCUSSION

M. LEON après avoir remercié M. Vogler de sa communication originale et intéressante, relève tout d'abord certains traits spirituels de la famille pastorale. Les mariages et les naissances sont sanctifiés ; il y a là une influence biblique considérable. Sur la technique même du fichier-image, M. Léon fait fournir par M. Vogler des explications complémentaires et introduit le débat sur la valeur et l'intérêt de cette méthode.

M. MASSARD, qui travaille sur Montceau-les-Mines avec des procédés mécanographiques, remarque que la méthode inspirée par M. Bertin n'est applicable qu'à un nombre restreint de fiches. M. Vogler en convient et pense qu'il aurait connu trop de difficultés avec un nombre plus élevé de pasteurs.

M. GARDEN et M. LEON en concluent que le procédé est difficilement applicable aux thèses d'histoire contemporaine. Il s'applique fort bien par contre à un groupe social restreint du XVIIIème ou du XIXème siècle, par exemple à l'étude d'un corps de

métiers.

Répondant alors à des questions, de M. Léon et de M. Massard, M. Vogler est amené à préciser qu'il doit faire des manipulations manuelles longues et délicates pour isoler chaque variable choisie. Mais les relations se lisent alors directement sur le fichier-image. A ce sujet, M. Garrier remarque combien certaines de ces relations s'offrent avec évidence ; or, elles ne s'imposeraient pas forcément dans le maniement d'un fichier traditionnel. M. Garrier pense que l'utilisation "idéale" s'applique en fait à un groupe social homogène et restreint pour lequel une grosse documentation a été recueillie. M. Léon pense que cette technique d'exploitation pourrait être utilisée dans certains mémoires de maîtrise ; M. Garrier et M. Jacob le croient aussi et suggèrent un fichier-image commun à trois ou quatre études convergentes, alimenté par les fiches de dépouillement de chaque étudiant et utilisé par tous pour des questions différentes. M. Lequin fournit l'exemple d'une étude possible sur les militants syndicalistes, M. Martouret celui d'un dépouillement de contrats de mariage, M. Pansu celui d'une étude sur les négociants lyonnais au 19^e siècle.

M. Léon fait alors remarquer que le fichier ne permet qu'une première lecture et une observation de relations. Il restera toujours à chiffrer et à calculer les pourcentages. M. Vogler en convient.

M. Garrier remarque à ce sujet que l'image donnée par le fichier est déjà une bonne approche du quantitatif (1 mm. d'épaisseur pour chaque fiche). D'autre part le fichier-image fait surgir en un seul coup d'oeil beaucoup plus de relations qu'un fichier traditionnel, même longuement manié. Malgré tout, la méthode ne lui semble valable que pour un nombre très restreint d'études, dont l'enquête de M. Vogler offre peut-être le meilleur exemple. En deçà et au delà d'un certain nombre de fiches (200 à 500), le procédé est ou inutile ou impossible. Il ne prend sa place que pour des coupes socioprofessionnelles très précises et limitées dans le temps comme dans l'espace.

M. Vogler en convient en montrant à quel point la variable "temps" est d'un usage délicat et limité. M. Léon pense que pour des études plus larges en surface ou plus étalées dans le temps, c'est à la machine d'intervenir. Il se déclare par contre frappé par l'intérêt que présente la méthode de M. Vogler pour l'étude d'une aristocratie nobiliaire, commerciale ou bancaire.

Répondant à une question de M. Pansu, M. Vogler précise que les renseignements biographiques sur "ses" pasteurs sont d'origines très multiples. La bureaucratie mise en place par les princes rhénans a heureusement laissé des traces archivistiques précieuses ; registres matricules des universités, demandes de bourses pour les gymnases, correspondance des pasteurs, visites paroissiales accompagnées de fiches biographiques, dossiers administratifs des paroisses, etc. Ces sources sont à Munich, à Spire, à Deux-Ponts.

Revenant sur les thèmes initiaux de la communication, M. Garden remarque à quel point les pasteurs rhénans s'étaient constitués en une véritable caste, organisée comme une corporation. Des comparaisons peuvent être faites avec les curés français du XVII^e siècle, mais, à niveau économique égal, le curé français occupe toujours le premier rang, tandis que le pasteur allemand vient très loin derrière le juriste. M. Vogler insiste à nouveau sur la soumission des pasteurs vis à vis des princes : ils sont les agents du pouvoir politique mais n'ont aucune influence sur lui.